



Les Verts-Guyane

Cayenne le 22 décembre 2008

7 rue Stanislas Lemki
97300 Cayenne
06.94.40.97.27

Monsieur le Préfet Y. Mansillon

Objet : demande d'expertise

Monsieur le Préfet Yves Mansillon

Dans le cadre de la large concertation mise en place en Guyane destinée à contribuer à l'élaboration du Schéma Départemental d'Orientation Minier Guyanais, et afin de garantir une information objective, indépendante et accessible à tous, nous vous demandons de bien vouloir faire appel à des experts indépendants pour déterminer la réalité des dégâts environnementaux causés par les opérateurs miniers légaux.

Nous vous demandons également de faire appel à des experts indépendants concernant la revégétalisation en milieu tropical humide.

Ces expertises devront se faire sur la base de l'application stricte de la directive 2006/21/CE du Parlement Européen et du Conseil concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive et de la directive cadre Européenne sur l'eau.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations distinguées.

Philippe Ménard, Secrétaire Régional des Verts-Guyane